



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19
présents : 15
votants : 19

L'an deux mil vingt trois

le neuf juin à vingt heures,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2023

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme CAMUS Katy (pouvoir à Mme RUCHON), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), M. PEYRE Bernard (pouvoir à M. RIGOUDY), M. LEFAIVRE Pierre-Gilles (pouvoir à M. BOITON).

Secrétaire : M. AUTISSIER Bertrand.

DELIBERATION N° 2023 – 28

OBJET : CREATION DES EMPLOIS D'ETE

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de reconduire pour l'été 2023, la création d'emplois d'été ouverts aux jeunes reventinois.

Suite aux candidatures reçues, il est proposé de retenir trois jeunes qui seront répartis comme suit :

- 2 au service technique durant 3 semaines à raison de 25 heures hebdomadaire,
- 1 au restaurant scolaire durant 4 semaines à raison de 25 heures hebdomadaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la création de trois emplois d'été,
- Dit que la rémunération sera basée sur le salaire horaire du SMIC,
- Autorise Madame la Maire à signer les contrats de travail qui seront établis pour chacun à raison de 25 heures hebdomadaire et d'une durée de trois ou quatre semaines maximum.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 12 juin 2023.

Mme la Maire,

Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 13/06/2023

- après télétransmission électronique le 13/06/2023

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 13/06/2023